

### COMMENT LIRE LES NOUVELLES VIGNETTES DE VALIDITÉ

Exemple d'un contrôle technique effectué le 30/05/2018

S000X000  
**S** 30/07/2018  
AA-000-AA

#### Véhicule en **Sursis** de 2 mois

Le véhicule est soumis à contre-visite avec un sursis de 2 mois pour circuler sur la voie publique. Il devra avoir réalisé une contre visite avant le 30/07/18 minuit. Passé cette date, il sera en infraction et un contrôle technique complet devra être réalisé.

S000X000  
**R** 30/05/2018  
AA-000-AA

#### Véhicule **Refusé**

Le véhicule est soumis à contre-visite sans sursis. il est en interdiction de circuler à compter du 30/05/18 à minuit et jusqu'à réparation et réalisation de la contre-visite. Il dispose également d'un délai de 2 mois pour passer la contre visite, soit avant le 30/07/18 minuit. Passé cette date, un contrôle technique complet devra être réalisé.

#### *En pratique*

*En justifiant d'une preuve de RDV vous pourrez uniquement circuler pour vous rendre chez votre garagiste ou dans votre centre de contrôle technique.*

S000X000  
**A** 30/05/2020  
**POLLU 30/05/2019**  
AA-000-AA

#### Véhicule Utilitaire **Accepté**

Le véhicule utilitaire est accepté jusqu'au 30/05/20. Il devra cependant passer un contrôle anti-pollution avant le 30/05/2019.

**Remarque :** Le contrôle de la pollution ne peut être réalisé qu'à partir de 60 jours précédent le 30/05/2019.

S000X000  
**A** 30/05/2020  
AA-000-AA

#### Véhicule **Accepté**

Contrôle technique valide 2 ans, jusqu'au 30/05/2020.

**PLUSIEURS CENTRES AUTOMOBILES À VOTRE SERVICE**

**BUSSY-FERRIÈRES / CLAYE-SOUILLY 1 / CLAYE-SOUILLY 2 / COULOMMIERS Z.I. 1 / COULOMMIERS Z.I. 2 / ESBLY / LAGNY-ST. THIBAUT / FLEURY-LE PLESSIS / MEAUX / MOURoux / PROVINS / VAL D'EUROPE / VILLABÉ**